

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
11 11 9

**DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL**

**SEANCE du 08 juin 2023**

**2023-06-01**

Date de convocation  
01/06/2023  
Date d'affichage  
12/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : Guy VISSEQ , Patricia PANISSIE, Guy LAYRAC, Sylvie COTTARD, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE et Francis PONS

Excusés : Elodie FERRIERES, Jérôme BONY

**Objet : remboursement achat au centre culturel E. Leclerc par Lucie Capdeville, secrétaire de mairie**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'à la suite des derniers orages le téléphone de la mairie est tombé en panne et que Lucie Capdeville, la secrétaire a du expressément racheter un appareil neuf au centre culturel E. Leclerc.

Le Conseil Municipal :

- après avoir pris connaissance de la facture jointe au présent extrait des délibérations ;
- après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :

autorise Monsieur le Maire à rembourser à Mme Lucie Capdeville, la somme de 38.00 €.

*Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.*

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy VISSEQ.



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 08 juin 2023

| NOMBRES DE MEMBRES |              |           |
|--------------------|--------------|-----------|
| Afférents          | Qui ont pris |           |
| Au Conseil         | En exercice  | part à la |
| Municipal          | Délibération |           |
| 11                 | 11           | 9         |

Date de convocation  
01/06/2023  
Date d'affichage  
12/06/2023

2023-06-02

L'an deux mille vingt trois, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : Guy VISSEQ , Patricia PANISSIE, Guy LAYRAC, Sylvie COTTARD, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE et Francis PONS  
Excusés : Elodie FERRIERES, Jérôme BONY

**Objet : rachat cuisine du logement communal T4 au lotissement du Foirail à Lunel**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les locataires Rémi et Leslie Cantaloube vont quitter leur logement à l'adresse 458 av des Marronniers, Lunel 12320 Saint-Félix-de-Lunel le 23 juin prochain et proposent de revendre la cuisine ainsi que le four électrique à la commune pour la somme de 850,00 euros.

Considérant la plus value que cet équipement apporterait au logement,

Le Conseil Municipal :

- après avoir pris connaissance de la facture jointe au présent extrait des délibérations et du courrier de M. et Mme Cantaloube qui présente leur offre;
- après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :

autorise Monsieur le Maire à payer à M. et Mme Cantaloube, la somme de 850.00 €.

*Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.*

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy VISSEQ.



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

| NOMBRES DE MEMBRES |              |           |
|--------------------|--------------|-----------|
| Afférents          | Qui ont pris |           |
| Au Conseil         | En exercice  | part à la |
| Municipal          | Délibération |           |
| 11                 | 11           | 9         |

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 08 juin 2023

Date de convocation  
01/06/2023  
Date d'affichage  
12/06/2023

2023-06-03

L'an deux mille vingt trois, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : Guy VISSEQ, Patricia PANISSIE, Guy LAYRAC, Sylvie COTTARD, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE et Francis PONS

Excusés : Elodie FERRIERES, Jérôme BONY

**Objet : Adoption du référentiel comptable M57**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 106 III de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application du III de l'article 106 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'avis favorable du comptable public du 31 mai 2023 ;

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :*

- AUTORISE le changement du référentiel comptable M57 plus de 500 habitants abrégé pour la commune de Saint-Félix-de-Lunel ;
- DECIDE que le changement prendra effet au débit de l'exercice budgétaire 2024 ;
- DIT que le changement de référentiel s'applique au budget général et aux budgets annexes;
- MANDATE Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tous les documents qui s'y rapportent

Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy VISSEQ.



ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercices : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES Pour : 9 / Contre :  
Abstentions :

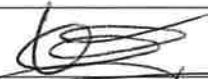
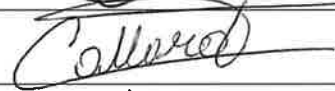


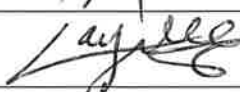


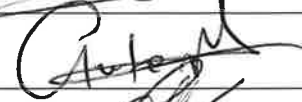

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023

Présenté par le Maire,

A Saint-Félix-de-Lunel, le 8 juin 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire à Saint-Félix-de-Lunel, le 8 juin 2023

Les membres :

|                   |                                                                                      |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| BARRE Olivier     |  |
| COTTARD Sylvie    |  |
| DELAGNES Marc     |  |
| FAYEL Elisabeth   |  |
| LAYRAC Guy        |  |
| PANISSIE Patricia |  |
| PONS Francis      |  |
| QUINTARD Valérie  |  |
| VISSEQ Guy        |  |

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 13/06/23

A SAINT-FELIX-DE-LUNEL, le 8 juin 2023



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**du CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL**

**SEANCE du 08 juin 2023**

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
11 11 9

Date de convocation  
01/06/2023  
Date d'affichage  
12/06/2023

2023-06-04

L'an deux mille vingt trois, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : Guy VISSEQ , Patricia PANISSIE, Guy LAYRAC, Sylvie COTTARD, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE et Francis PONS

Excusés : Elodie FERRIERES, Jérôme BONY

**Objet : Approbation du Budget Primitif de la Commune 2023**

M ; le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 - Budget principal de la commune - qui annule et remplace celui envoyé le 14 avril à la Préfecture.

| Section        | Dépenses     | Recettes     |
|----------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 568 083,65€  | 568 083,65€  |
| Investissement | 974 126,35 € | 974 126,35 € |

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :*

- APPROUVE le BP 2023 tel qu'annexé à la présente,
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

*Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.*

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy VISSEQ.



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la

Municipal Délibération  
11 11 9

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 08 juin 2023

Date de convocation  
01/06/2023  
Date d'affichage  
12/06/2023

2023-06-05

L'an deux mille vingt trois, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : Guy VISSEQ , Patricia PANISSIE, Guy LAYRAC, Sylvie COTTARD, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE et Francis PONS

Excusés : Elodie FERRIERES, Jérôme BONY

**Objet : Clôture du budget annexe de l'Atelier Relais**

M. le Maire précise que suite à la vente de l'Atelier Relais, le budget annexe « Atelier Relais » ne présente plus de mouvement et que pour clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration des soldes des comptes sur le budget principal de la commune.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :*

- D'intégrer les soldes des comptes du budget annexe « Atelier Relais » sur le budget principal de la commune ,
- De clôturer le budget annexe « Atelier Relais » au 31 décembre 2023 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

*Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.*

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy VISSEQ.

